



Compte-rendu de l'Assemblée Générale ordinaire du samedi 28 février 2015 à Louvigné du Désert

8 Structures présentes: Ecole de musique de Cesson-Sévigné, Harmonie La Montalbanaise, Orchestre à vent d'Orgères, Harmonie Saint Martin de Louvigné du Désert, Orchestre Métropolitain de Rennes, Ensemble Vocal du Thabor, , Ensemble Musical des cheminots rennais, Ars Viva.

19 structures ont envoyé des pouvoirs. Soit 27 adhérents représentés. 54 voix

Le Président, Yves Montagne accueille les participants et ouvre l'Assemblée Générale à 9h45.

1. Rapport moral:

Il est présenté par le président qui, tout d'abord, remercie Benoît Jean pour son action au cours des 6 années écoulées et sa volonté de voir se rapprocher les structures d'enseignement et les structures de pratique amateur. Il insiste ensuite sur l'esprit fédéral mis en avant au cours de cette année ainsi que sur les difficultés rencontrées par les différentes structures.

Il note un frémissement dans la volonté de faire ensemble et l'investissement des membres du CA. Un temps est consacré à la non signature de la convention d'objectifs de la CMF et les conséquences qui en ont découlé (les adhésions à la FMB, l'assurance, l'AG extraordinaire pour la modification des statuts).

Quatre axes prioritaires ont structuré les projets:

- une plus grande visibilité à l'intérieur comme à l'extérieur de la fédération.
- Le renforcement de la vie fédérale et statutaire.
- Une plus grande proximité avec les structures adhérentes.
- L'ouverture de chantiers nouveaux et la prospective.

La fédération devra s'interroger sur son avenir et le Président ne cache pas que la pérennisation de la subvention accordée (au travers d' une convention) par le Conseil Général 35 est problématique à court terme et s'intègre dans le cadre global de la réforme territoriale. Nous devons également chercher des ressources nouvelles.

Pourtant, la fédération se porte bien: 9 nouveaux adhérents, un site internet, des rencontres nombreuses avec les structures, des projets nouveaux sur 2 ans.

Pour finir, le Président rappelle les trois directions à suivre dans les années qui viennent:

- S'appuyer sur les réussites
- Multiplier les rencontres
- Inventer pour demain

Le rapport moral est adopté à l'unanimité. Il sera disponible sur le site. Fepem35.com

2. Rapport d'activités 2014

Il est présenté par le Vice-Président chargé des sociétés musicales Christian Poupelin. Celui-ci met en avant les projets réalisés en 2014, en particulier: la rencontre d'orchestres de Fougères le 13 avril , le stage percussion du 28 septembre. Il présente ensuite les projets 2015 qui, après des discussions et des échanges riches et positifs, sont validés par l'AG.

Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité. Il est également disponible sur le site.

3. Rapport financier 2014

Le trésorier adjoint, Benoît Jean présente les différents comptes. Le résultat de l'exercice au 3 novembre 2014 (date du dépôt de la demande de subvention au Conseil Général) est de:

Recettes: 9059,15 euros

Dépenses: 8508;62 euros

Il apparaît donc un excédent d'exercice de 550,53 euros

Cette somme sera versée sur le compte au titre du fond associatif.

Il y a un excédent dans la mesure où nous n'avons eu que deux gros projets en 2014 (rencontre d'orchestre du 13 avril à Fougères et stage perçus du 28 septembre à Montauban de Bretagne).

D'autres projets (plus nombreux) ont été préparés en 2014 pour une réalisation en 2015 ou 2016. Ils impacteront le budget prévisionnel 2015.

Répartition sur les comptes:(Crédit Agricole Agence de Guichen)

- Compte courant: 1290,32
- Livret A: 13101,67 (dont 67,16 d'intérêts perçus pour 2014)
- A ce jour, 1365,00 euros sont à reverser à la FFEM au titre des cotisations 2015.

- Budget prévisionnel 2015

Dépenses: 12281,00 euros

Recettes: 12281,00 (dont 4477,00 pris pour équilibre sur le fond associatif (fonds propres))

Il apparaît donc un déficit prévisionnel dû aux nombreuses actions prévues en 2015 (stages, site, rencontres, provisions pour rencontres 2016)

Le Conseil d'Administration devra donc mettre en place une gestion très rigoureuse en 2015.

Il faudra le plus possible réaliser des économies sur les différentes lignes budgétaires.

Un stage sera supprimé en 2015 (perçus perfectionnement).

Il faut aussi souhaiter que la subvention du CG sera bien versée comme prévu.

Le Président attire l'attention de l'Assemblée Générale sur tous ces points à prendre en compte et donne mission au futur CA de trouver des modes de financement et de ressources propres nouveaux.

Le Trésorier Laurent Fillaud et le Trésorier Adjoint se sont vus avec le Président et le Vérificateur aux comptes (Monsieur Philippe Gervaise Trésorier de l'OVO Rive Sud) le mercredi 25 février 2015 à Guichen afin de valider la bonne tenue de la gestion de l'association.

Comme prévu dans l'article 14 des statuts de la FEPEM 35 le vérificateur propose à l'AG de donner quitus au Trésorier et au Trésorier Adjoint.

Après avoir répondu aux nombreuses questions de l'assemblée:

Le rapport financier 2014 et le budget prévisionnel 2015 sont adoptés à l'unanimité.

4. Renouvellement du tiers sortant du CA et remplacement des postes vacants:

- **Quatre postes étaient à pourvoir** (renouvellement par tiers) **pour trois ans:**
sont élus: Claude Dubois-Guyot (chorale Ars Viva), Freddy Hovette (personne qualifiée), Stéphane Nicolas (Association Musicale de Haute Vilaine), Jean-Baptiste Tarot (école de musique intercommunale Paul Le Flem).

- **Un poste était à pourvoir** (suite au départ de Tarek Malas) **pour deux ans:**
est élu: Gaël Perron (Conservatoire à Rayonnement Intercommunal du Pays de Redon).

- **Un poste était à pourvoir** (poste non pourvu en 2014 par manque de candidat)
pour un an:

est élue: Hélène Jean (Orchestre Métropolitain de Rennes).

Le Président constate avec satisfaction que le CA de la FEPEM 35 est désormais au complet. Cela devrait permettre une meilleure représentativité des structures ainsi que la mise en place d'un travail d'équipe et d'une répartition des tâches.

Représentativité:

Les différents types de structures sont représentés et la répartition géographique est respectée.

3 écoles de musique publiques (CRI de Redon, Jean Wiener de Chartres, Vallons de Hautes Bretagne de Guichen), , 2 écoles de musique associatives (AMHV d'Acigné, Paul Le Flem de Châteaugiron), 1 société musicale/école Ensemble Musical des Cheminots Rennais), 2 sociétés musicales (Orchestre d'Harmonie de Rennes, La Montalbanaise), 2 chorales (Ensemble Vocal du Thabor, Ars Viva de Saint Malo), 1 orchestre symphonique (Orchestre Métropolitain de Rennes), 1 personne qualifiée (Freddy Hovette).

Les 6 nouveaux administrateurs sont élus à l'unanimité

Répartition du Conseil d'Administration 2015

* membres pour un an	* membres pour deux ans	* membres pour trois ans
- Véronique Renard	- Benoît Jean	- Claude Dubois-Guyot
Yves Montagne	- Christian Poupelin	- Freddy Hovette
- Robert Sanquer	- Laurent Fillaud	- Stéphane Nicolas
- Hélène Jean	- Gaël Perron	- Jean -Baptiste Tarot

***Le prochain CA se tiendra le jeudi 30 avril 2015
à 10h00 à l'école de musique de l'AMHV à Acigné***

5. Vote du montant de la cotisation 2016:

Sur proposition du CA, le montant de la cotisation est fixé à l'unanimité à : ***45 euros***

En fonction du contexte actuel difficile et de nombreux projets à l'étude, la cotisation pourrait être amenée, dans les années futures, à augmenter de façon significative.

6. Projets 2015/2016

Ils ont été présentés par le président et ont fait l'objet d'échanges fructueux et intéressants.

Ils seront validés en CA et feront l'objet d'une communication aux structures par mail et sur le site.

La réflexion sur les projets 2016 est déjà bien engagée (rencontre d'ensembles vocaux du 16 janvier à Chartres de Bretagne, AG le dimanche 7 février avec concert des 30 ans l'après-midi à La Bouëxière, rencontre d'orchestres à Cesson-Sevigné dont la date est à confirmer, formation chef de chœur en mars, stage instrumental en octobre peut-être la flûte traversière).

7. Questions diverses

Celles-ci ont porté principalement sur les problèmes d'adhésion à la CMF (manque de réactivité de la FMB) et de l'assurance.

Concernant l'assurance, des contacts seront pris par le CA pour faire des propositions aux structures qui le souhaitent.

Un échange a également eu lieu sur l'avenir de la FEPEM 35 à partir des pistes avancées dans le rapport moral du Président.

L'assemblée générale 2016, conformément à l'article 13 des statuts, se tiendra à La Bouëxière le dimanche 7 février 2016

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire étant épuisé, Yves Montagne clos les travaux studieux de celle-ci à 12h45.

L'AG a été suivie d'un verre de l'amitié et d'un repas convivial.

Le Président Le Vice-Président (sociétés) Le Vice-Président (écoles)

Le Secrétaire Le secrétaire Adjoint Le Trésorier Le Trésorier Adjoint